



## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### **RÈGLEMENT N° 2017-10 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS**

---

Lors d'une séance tenue le 7 août 2017, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2017-10* relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 23 janvier 2018.

Paul Conway  
Adjoint à la direction